



Envoyé en préfecture le 01/08/2025
Reçu en préfecture le 01/08/2025
Publié le
ID : 001-210101739-20250730-2025_134_DEC-DE



DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Renouvellement du bail d'habitation (Avenant n° 1) avec Mme Alésia LAFON pour le logement T5 sis 75 chemin des Hutins à GEX, couvrant la période du 29/08/2025 au 31/12/2025 (3.3.)**

Service : *Direction générale des services (MM)*

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2020_049_DEL en date du 25 mai 2020, délégrant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU la décision n° 2022_164_DEC en date du 26 août 2022 autorisant le maire à signer un bail d'habitation avec Mme Alésia LAFON pour la période du 29/08/2022 au 28/08/2025 d'un logement T5 sis 75 chemin des Hutins 01170 Gex,

VU le document annexe à cette décision (bail de location),

CONSIDÉRANT la demande de Mme Alésia LAFON qui occupe les fonctions de technicien auprès de l'ONF, et qui ne dispose pas de logement répondant aux besoins de sa famille dans le parc locatif privé,

DÉCIDE

- DE RENOUVELER** le bail (avenant n° 1) pour le logement sis 75 chemin des Hutins 01170 GEX, attribué à Mme Alésia LAFON pour la période du 29/08/2025 au 31/12/2025, pour un loyer mensuel révisable annuellement fixé à **704,99** euros.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 30 juillet 2025.
Le maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 1^{er} août 2025, publiée sur le site internet de la Ville le 1^{er} août 2025.